

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

17 mars 2022 A 18 H 30

Convocation du 10 mars 2022

Présents : GOZZERINO Ghislain, MORISSET Marc, ATANNÉ Martial, FREICHE Claude, VAN DE HEL Wander, MARILLIER Mireille, LANSADE Maryline, BITTNER Bernard.

Pouvoir : YRIEIX Françoise pourvoir à M MORISSET Marc

Absent excusé : YRIEIX Françoise,

Absents : GIBERT Mickaël, BRETTON Christelle,

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 3 février 2022

Lecture est faite du compte rendu de la séance du 3 février dernier qui est validé par le conseil municipal

2 – Examen et vote du compte administratif 2021

Après présentation du compte administratif 2021, Monsieur le Maire se retire.

Sous la présidence de Monsieur Morisset 2^{ème} Adjoint le conseil vote à l'unanimité le compte administratif 2021

3 – Examen et vote du compte de gestion 2021

Le conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2021

4 – Affectation du résultat 2021

Le Conseil Municipal accepte la proposition faite de l'affectation du résultat 2021

5 – Préparation du budget 2022

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que le projet de l'ancienne école est toujours dans l'attente de la rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet.

Monsieur le maire précise que compte tenu des résultats de l'exercice 2021 qu'il est souhaitable d'être prudent concernant les dépenses et précise qu'il sera judicieux de faire les dépenses à caractère d'urgence.

- Le mur de la place boulangère présente un danger, il est nécessaire de le consolider
- L'ancien local des chasseurs sera affecté au local vestiaire des agents techniques et pourra être mis à disposition pour des réunions de petits groupes.
- L'entrée du cimetière est à faire

- La révision du PLUI est à programmer
- La réfection des trottoirs sera à réaliser si des travaux prévus n'ont pas été réalisés.
- Prévoir des crédits pour les remparts.
- Monsieur Morisset évoque la situation de certains chemins communaux qui sont exploités par les riverains. Il propose de mettre en place une commission qui recensera tous les chemins qui sont dans cette situation et trouver une solution à l'issue de ces terrains communaux.
- Les crédits sont à répartir en fonction des devis des différents artisans.

6 – Mise en place des tours de garde pour les élections Présidentielles

8 h à 10 h 30 : Ghislain, Wander sauf 2^{ème} tour, Martial, Bernard 2^{ème} tour

10 h 30 à 13 h : Wander sauf 2^{ème} tour, Martial, Mickaël, Bernard 2^{ème} tour

13 h à 16 h : Françoise, Cyrille, Christelle

16 h à 19 h : Marc, Françoise, Claude

7 – Bien sans Maître

Monsieur le Maire explique qu'une parcelle de cadastrée section AK n° 246 d'une surface de 590 m² située dans le secteur de Combe de La moles il y a une parcelle qui n'a plus de propriétaire connu. L'acquisition est de plein droit à la commune qui ne sera propriétaire que dans 30 ans. Une procédure est à mettre en place par une délibération du conseil municipal.

8 – Questions diverses

Les chasseurs sont ravis du nouveau local et remercient l'ensemble du conseil municipal.

L'agence immobilière qui a la charge de la location de l'appartement situé rue du Presbytère propose de revoir à la baisse le loyer au tarif de 530 € taxes comprises TOM.

Mme MARILLIER informe qu'il y a des chenilles processionnaires dans les pins situés devant la salle des fêtes. Monsieur ATANNÉ précise qu'elles sont parties de leur cocon.

Chenil départemental : Le président de l'association des maires du Lot et Garonne propose à chaque collectivité que les délégués démissionnent de leur poste pour dissoudre le bureau. Les délégués informent l'assemblée qu'ils adresseront leur lettre de démission au Président du Sivu et copie au Maire pour information.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Le Maire